



Le Groupe
Conseil communal
Ville de Namur

Inscription d'un point complémentaire – Conseil communal du 27 mai 2025

Madame la Bourgmestre ff,
Madame la Directrice générale,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et du règlement d'ordre intérieur, je sollicite l'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil communal du 27 mai 2025, le point suivant :

« Ville de Namur : armée face aux risques de cyberattaques ? »

Monsieur le Président,
Madame la Bourgmestre ff,
Mesdames et messieurs les membres du Collège communal,

Les récentes cyberattaques survenues au sein de l'administration communale de Jemeppe-sur-Sambre et du Parlement de Wallonie ont mis en lumière la vulnérabilité croissante des institutions publiques face aux menaces informatiques. Nos hôpitaux ont également été victimes de pareilles situations.

À Jemeppe, une attaque de type ransomware a paralysé les services administratifs durant plusieurs semaines, nécessitant la délocalisation du service population à Sambreville, causant un préjudice opérationnel et financier estimé entre 300.000 et 350.000 euros. Une rançon de 700.000 euros avait été exigée par les hackers.

Selon les déclarations officielles, les pirates ont pu s'introduire dans les systèmes informatiques dès le mois de janvier, avant de bloquer définitivement les serveurs à la mi-avril. Malgré le refus de paiement de la rançon et l'intervention des autorités compétentes, la commune prévoit un rétablissement complet du système sur plusieurs mois, avec des conséquences encore difficilement mesurables.

En conséquence, je souhaiterais poser les questions suivantes :

La Ville de Namur dispose-t-elle actuellement d'un plan de prévention et de gestion des cyberattaques ? Existe-t-il un audit récent de la sécurité de notre infrastructure numérique communale ?

Quel est le degré de résilience de nos services en cas d'attaque similaire ? Des mesures de sauvegarde régulières et externalisées sont-elles prévues pour garantir la continuité de l'administration ?

La Ville est-elle assurée contre les cyber-risques ? Si oui, pour quels montants, et quels types d'incidents sont couverts ?

Les agents communaux bénéficient-ils de formations spécifiques pour détecter les tentatives de phishing ou de piratage ? Au plan financier, quelle est la hauteur des investissements consentis et leur évolution ces dernières années ?

Enfin, la Ville de Namur a-t-elle bénéficié ou sollicité un appui du Centre de cybersécurité fédéral, du SPW Digital ou de tout autre organisme externe dans le cadre de sa stratégie de protection numérique ?

Au vu des conséquences humaines, administratives et budgétaires d'une telle attaque, il nous paraît crucial de renforcer nos défenses numériques locales.

Je vous remercie pour les réponses.

Eliane TILLIEUX
Conseillère communale

A l'attention d'Eliane Tillieux

Conseillère communale

Tanguy Auspert
Echevin
Patrimoine et Gestion interne

Objet : Réponse à votre interpellation concernant les Cyberattaques

Madame la Conseillère,
Chère Eliane,

Merci pour votre interpellation au Conseil communal du 27 mai concernant la protection contre les Cyberattaques.

Les Villes, comme toute organisation, font l'objet de tentatives de piratages depuis la naissance de l'informatique.

Depuis la création du service Informatique à Namur, toutes les mesures raisonnables de précaution, de prévention sont appliquées. Le personnel est régulièrement sensibilisé et testé au phishing.

Le risque zéro n'existe toutefois pas, c'est un constat partagé par tous les acteurs informatiques compétents en la matière. Ils ont fait de la résilience un crédo quotidien.

Ces dernières années, les audits spécialisés externalisés ont conforté les mesures prises par la Ville.

Je ne rentrerai pas ici dans des considérations techniques réservées à des spécialistes.

Un agent, en interne, et un consultant externe ont été affectés à cette thématique.

Des tests sont effectués de manière hebdomadaire et les mises à jour suivent dès qu'un doute subsiste.

Cette matière en perpétuel changement, nous réfléchissons aux moyens complémentaires nécessaires pour faire face à l'intensification du risque.

Nous disposons, évidemment, d'un Plan d'Urgence informatique avec les back-ups nécessaires.

Vous comprendrez qu'il n'est pas question ici de dévoiler la stratégie informatique de la Ville de Namur par mesure de sécurité. Mais nous faisons de notre mieux.

Si vous le souhaitez, je peux inviter nos acteurs lors d'une prochaine commission communale, à laquelle vous serez la bienvenue, et vous pourrez leur poser vos questions à huis-clos.

En espérant avoir répondu à votre interrogation, veuillez recevoir, chère Madame Tillieux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,


Tanguy AUSPERT